

**VERGNET S.A.**

**Comptes consolidés 2011 - Bilan**

En kEUR	Note	31/12/2011	31/12/2010
		Net	Net
Ecarts d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	4.1	808	6 089
Immobilisations corporelles	4.1	4 275	7 509
Titres de participations	4.2.1	-	-
Titres mis en équivalence	4.2.2	-	-
Autres immobilisations financières	4.2.3	361	387
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>5 444</b>	<b>13 985</b>
Stocks et en cours	4.3	12 263	15 368
Créances clients et comptes rattachés	4.4	41 262	37 081
Autres créances	4.5	7 160	9 915
Valeurs mobilières de placement	4.6	3 225	2 066
Disponibilités	4.6	4 630	2 596
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>68 540</b>	<b>67 026</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>73 984</b>	<b>81 011</b>
Capital	4.7	12 058	8 548
Primes		6 958	4 977
Réserves consolidées		1 997	4 241
Ecarts de réévaluation			
Ecarts de conversion		3	4
Résultat consolidé		(18 857)	(6 802)
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	4.8	<b>2 159</b>	<b>10 968</b>
Ecarts d'acquisition négatif			
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	4.9	<b>55</b>	<b>37</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	4.10	<b>2 755</b>	<b>3 044</b>
<b>PROV.RISQUES ET CHARGES</b>	4.11	<b>5 471</b>	<b>4 207</b>
Obligations convertibles	4.12	8 973	
Emprunts et dettes financières diverses	4.13	1 026	1 154
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 267	19 431
Autres dettes	4.14	41 278	42 170
<b>DETTES</b>		<b>63 544</b>	<b>62 755</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>73 984</b>	<b>81 011</b>

**VERGNET S.A.****Comptes consolidés 2011 - Compte de résultat**

En kEUR	Note	2011	2010
Chiffre d'affaires	5.1	67 686	82 354
Autres produits d'exploitation	5.2	5 243	2 317
Achats consommés		(38 878)	(50 445)
Charges de personnel	5.3	(15 885)	(14 588)
Autres charges d'exploitation		(18 658)	(19 483)
Impôts et taxes		(1 279)	(845)
Dotations aux amortissements et provisions		(7 803)	(5 935)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	5.1	<b>(9 574)</b>	<b>(6 625)</b>
Résultat sur opérations en commun			
Produits financiers	5.4	379	458
Charges financières	5.4	(1 215)	(411)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(836)</b>	<b>47</b>
<b>RESULT.COURANT SOC.INT.</b>		<b>(10 410)</b>	<b>(6 578)</b>
Produits exceptionnels	5.5	277	156
Charges exceptionnelles	5.5	(7 085)	(410)
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(6 808)</b>	<b>(254)</b>
Impôts sur les bénéfices	5.8	(1 621)	24
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>(18 839)</b>	<b>(6 808)</b>
Quote part de résultat soc. M.E.Q.		-	-
<b>RESULTAT AVANT AMORTISSEMENT ECART ACQUISITION</b>		<b>(18 839)</b>	<b>(6 808)</b>
Amortissement écart d'acquisition		3	-
<b>RESULTAT ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>(18 836)</b>	<b>(6 808)</b>
Part revenant aux minoritaires		21	(6)
<b>RESULTAT NET GROUPE</b>		<b>(18 857)</b>	<b>(6 802)</b>
<i>Résultat par action (en euros)</i>	5.8	<i>(2,30)</i>	<i>(1,03)</i>
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>	5.8	<i>(2,30)</i>	<i>(1,03)</i>

## VERGNET S.A.

## Comptes consolidés 2011 - Tableau des flux de trésorerie

En kEUR	2011	2010
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(18 857)</b>	<b>(6 802)</b>
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	21	(6)
Quote part dans résultat sociétés en équivalence	-	-
Avances conditionnées et subventions virées au résultat	-	-
Dotations aux Amortissements et provisions	12 868	4 971
Reprises des Amortissements et provisions	(1 328)	(1 397)
Plus et moins values de cession	29	(64)
Impôts différés	1 509	(133)
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>(5 758)</b>	<b>(3 431)</b>
Variation de stock	3 105	1 137
Transferts de charges à répartir	-	-
Variation des Créances clients et comptes rattachés	(4 188)	(20 751)
Variation des autres créances	2 045	(519)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	(7 142)	12 268
Variation des autres dettes	(359)	4 397
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>(6 539)</b>	<b>(3 468)</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>(12 297)</b>	<b>(6 899)</b>
Décaissements / acquisition immobilisations incorporelles	(570)	(1 378)
Décaissements / acquisition immobilisations corporelles	(1 092)	(3 248)
Encaissements / cession d'immobilisations corp et incorp	212	59
Décaissements / acquisition immobilisations financières	(35)	(132)
Encaissements / cession immobilisations financières	67	75
Incidence des variations de périmètre	-	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(1 418)</b>	<b>(4 624)</b>
Augmentation de capital ou apports	10 468	-
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires	-	(110)
Variation des autres fonds propres	(289)	(141)
Encaissements provenant d'emprunts	7 200	-
Remboursement d'emprunts	(420)	(1 540)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>16 959</b>	<b>(1 791)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>3 244</b>	<b>(13 314)</b>
Incidences des variations de taux de change	(15)	(5)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	4 589	17 908
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>7 818</b>	<b>4 589</b>

GROUPE VERGNET

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

DU 31 DECEMBRE 2011

## TABLE DES MATIERES

<b>1</b>	<b>PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....</b>	<b>7</b>
1.1	<i>Référentiel.....</i>	7
1.2	<i>Principes de consolidation .....</i>	7
1.3	<i>Présentation et comparabilité des comptes .....</i>	8
1.4	<i>Utilisation d'estimations .....</i>	8
1.5	<i>Méthode de conversion des éléments en devises .....</i>	8
1.6	<i>Immobilisations incorporelles .....</i>	8
1.7	<i>Immobilisations corporelles .....</i>	9
1.8	<i>Perte de valeur des actifs immobilisés .....</i>	10
1.9	<i>Immobilisations financières .....</i>	10
1.10	<i>Stocks.....</i>	10
1.11	<i>Créances.....</i>	10
1.12	<i>Disponibilités et valeurs mobilières de placement.....</i>	11
1.13	<i>Subventions et avances conditionnées .....</i>	11
1.14	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>	11
1.15	<i>Engagements envers les salaires .....</i>	11
1.16	<i>Dettes.....</i>	12
1.17	<i>Chiffre d'affaires .....</i>	12
1.18	<i>Impôts sur les résultats .....</i>	12
1.19	<i>Résultat exceptionnel.....</i>	12
1.20	<i>Résultat par action.....</i>	13
<b>2</b>	<b>FAITS CARACTÉRISTIQUES .....</b>	<b>13</b>
2.1	<i>Evènements significatifs de l'exercice .....</i>	13
2.2	<i>Éléments postérieurs à la clôture de l'exercice .....</i>	13
<b>3</b>	<b>PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....</b>	<b>14</b>

<b>4</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE</b>	<b>15</b>
4.1	<i>Immobilisations incorporelles et corporelles</i>	15
4.2	<i>Immobilisations financières</i>	18
4.3	<i>Stocks</i>	20
4.4	<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	20
4.5	<i>Autres créances</i>	21
4.6	<i>Valeurs mobilières de placement et disponibilités</i>	21
4.7	<i>Capital social</i>	22
4.8	<i>Variation des capitaux propres consolidés</i>	23
4.9	<i>Intérêts minoritaires</i>	24
4.10	<i>Autres fonds propres</i>	24
4.11	<i>Provisions</i>	25
4.12	<i>Obligations convertibles</i>	26
4.13	<i>Les emprunts et dettes financières</i>	27
4.14	<i>Autres dettes</i>	28
<b>5</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>29</b>
5.1	<i>La ventilation du chiffre d'affaires et informations sectorielles</i>	29
5.2	<i>Détail des autres produits d'exploitation</i>	31
5.3	<i>Effectif</i>	31
5.4	<i>Résultat financier</i>	32
5.5	<i>Résultat exceptionnel</i>	33
5.6	<i>Engagements hors bilan</i>	34
5.7	<i>Impôt sur les bénéfices</i>	35
5.8	<i>Résultat par action</i>	36
5.9	<i>Dirigeants</i>	36
5.10	<i>Intégration fiscale</i>	37
5.11	<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	37

## 1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 1.1 REFERENTIEL

Les états financiers individuels des sociétés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2011, sont établis selon les principes comptables en vigueur dans leur pays d'activité et sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables décrits ci-après et respectent les règles et principes comptables applicables en France, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et notamment les dispositions du règlement CRC 99-02 relatif aux comptes consolidés modifiées par le règlement 2005-10.

La Société conduit actuellement des négociations avec ses principaux partenaires financiers et industriels visant à assurer le financement de son activité sur l'exercice 2012. Ces négociations portent essentiellement sur :

- la prorogation de concours court terme d'un montant de 5.000 kEUR venant progressivement à échéance au 30 septembre 2012 (cf. 5.6 ci-dessous) ;
- la redéfinition des conditions financières de réalisation du projet Ashegoda.

Si ces négociations n'aboutissaient pas, il en résulterait une incertitude quant à la capacité du Groupe à poursuivre son activité et en conséquence celui-ci pourrait ne pas être en mesure d'acquitter ses dettes dans le cadre normal de son activité.

Les comptes annuels ont été établis dans le respect du principe de continuité de l'exploitation et aucun des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires, si le Groupe n'était pas en mesure de poursuivre tout ou partie de ses activités, n'a été constaté dans les comptes consolidés.

### 1.2 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des entreprises significatives sur lesquelles VERGNET S.A. (la Société) exerce un contrôle exclusif.

La méthode de l'intégration proportionnelle est appliquée, le cas échéant aux entreprises sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée, le cas échéant, aux entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Les participations répondant aux critères ci-dessus, mais qui ne présentent pas de caractère durable ou dont la consolidation n'aurait pas d'incidence significative, ne sont pas consolidées.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (profits sur stocks, dividendes, plus values et moins values sur cessions d'immobilisations).

### 1.3 PRESENTATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Les chiffres présentés sont exprimés en milliers d'Euros (kEUR), sauf indications contraires.

Chaque exercice débute le 1<sup>er</sup> janvier et dure 12 mois.

### 1.4 UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers, en conformité avec les principes comptables français généralement admis, nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers portent principalement sur l'évaluation des immobilisations et des provisions.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

### 1.5 METHODE DE CONVERSION DES ELEMENTS EN DEVISES

#### 1.5.1 TRADUCTION DES OPERATIONS EN DEVISE

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties aux cours des devises à la date des transactions. Les pertes et profits résultant de la conversion des soldes des transactions concernées aux cours de clôture sont enregistrés en résultat financier.

#### 1.5.2 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES SOCIETES ETRANGERES

La conversion des comptes des sociétés étrangères obéit aux principes suivants :

Les postes de bilan sont convertis aux taux de clôture, à l'exception des capitaux propres,

- les postes du compte de résultat sont convertis aux taux moyens de l'exercice,
- les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers sont comptabilisés directement dans un poste d'écarts de conversion inclus dans les capitaux propres.

### 1.6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### 1.6.1 ECART D'ACQUISITION

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

- l'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs,
- l'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition et amorti de façon linéaire sur une durée prenant en compte les objectifs fixés et les perspectives envisagées au moment de l'acquisition.



### 1.6.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les éventuels coûts d'emprunt supportés par le Groupe dans le cadre du financement d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Conformément à l'option offerte par le Plan Comptable Général, les frais de développement sont comptabilisés à l'actif dès lors que le Groupe estime que les critères de capitalisation sont remplis.

A l'issue de la mise en service, un amortissement économique est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité des programmes ; celle-ci n'excédant pas 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement. Les durées moyennes d'amortissement sont les suivantes :

– marques, procédés, logos	5 ans
– brevet	5 ans
– logiciels	de 1 à 5 ans

### 1.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les éventuels coûts d'emprunt supportés par le Groupe dans le cadre du financement d'immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

– Bâtiments	15 à 20 ans
– Agencements des bâtiments	5 à 10 ans
– Matériel et outillage	2 à 10 ans
– Matériel de transport	1 à 5 ans
– Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
– Mobilier	4 à 10 ans

#### 1.7.1 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location pour lesquels le Groupe supporte la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs loués sont comptabilisés comme des contrats de location financement. Il s'agit principalement des contrats de crédit-bail et de location pour lesquels les loyers permettent de couvrir l'essentiel de la juste valeur des biens loués.

#### 1.7.2 CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les immobilisations financées par contrat de location financement figurent dans les immobilisations corporelles en contrepartie des dettes financières. Ces immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. L'emprunt correspondant est amorti sur la durée du contrat. La part des redevances qui excède le remboursement du capital est comptabilisée en charge d'intérêts.

## 1.8 PERTE DE VALEUR DES ACTIFS IMMOBILISES

Dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur d'un actif incorporel ou corporel, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité de l'actif pour le Groupe. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

## 1.9 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

### 1.9.1 TITRES DE PARTICIPATIONS

Les titres de participations non consolidés sont évalués à leur coût d'acquisition. Cette valeur est, le cas échéant, diminuée d'une dépréciation destinée à la ramener à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par référence à la valeur intrinsèque et à la valeur de rendement.

### 1.9.2 CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Il s'agit de prêts accordés à des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation et qui ne sont pas consolidées par intégration globale ou proportionnelle. Les créances font l'objet d'une dépréciation lorsque la situation nette de la participation devient négative.

### 1.9.3 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Figurent essentiellement dans ce compte les dépôts et cautionnements versés par le Groupe.

## 1.10 STOCKS

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exclusion des frais de stockage.

Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés au prix de revient industriel pour les produits fabriqués en interne et au dernier prix d'achat pour les produits finis achetés à l'extérieur.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, des dépréciations sont comptabilisées.

## 1.11 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme en application de la méthode de l'avancement, les créances clients et comptes rattachés incluent les factures à établir correspondant aux travaux réalisés et acceptés par le maître d'ouvrage mais non encore facturés.

## 1.12 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités comprennent les liquidités en comptes courants bancaires. Les valeurs mobilières de placement comprennent les SICAV monétaires et les Certificats De Dépôts, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

## 1.13 SUBVENTIONS ET AVANCES CONDITIONNEES

### 1.13.1 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Les subventions d'investissements sont reprises en résultat au même rythme que les amortissements pour dépréciation des biens qu'elles financent. Le solde des subventions restant à virer au résultat est comptabilisé en produits constatés d'avance dans le poste « Autres dettes ».

### 1.13.2 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Les subventions accordées sans contrepartie sont comptabilisées en produit de l'exercice.

Pour celles accordées en vue du développement de projets identifiés, les produits sont constatés au prorata des dépenses engagées. Le solde des subventions restant à constater en produits est comptabilisé en produits constatés d'avance dans le poste « Autres dettes ».

### 1.13.3 AVANCES CONDITIONNEES

Les avances conditionnées sont maintenues dans les fonds propres à la rubrique « Autres fonds propres » tant qu'elles n'ont pas été remboursées ou que les critères d'acquisition des avances ne sont pas remplis. Les avances conditionnées définitivement acquises au Groupe sont comptabilisées en produits.

## 1.14 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées, lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

## 1.15 ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite. Ces engagements sont provisionnés.

Les droits acquis par l'ensemble du personnel sont déterminés en fonction des dispositions applicables dans chaque pays.

En France, pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées une fois par an, selon la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée en prenant en compte les hypothèses suivantes : un taux d'actualisation, un taux d'augmentation de salaires et un taux de rotation du personnel. Les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont reconnus au compte de résultat.

### 1.16 DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les primes de non conversion des obligations convertibles émises sont incluses dans les dettes obligataires pour leur valeur brute. La contrepartie de la prime de non conversion est comptabilisée à l'actif du bilan dans le poste « Autres créances ». Cet actif fait l'objet d'un amortissement linéaire comptabilisé en « Charges financières » basé sur la maturité des obligations convertibles. En cas de conversion des obligations en actions de la Société la prime de non conversion correspondante, nette de sa contrepartie à l'actif, sera constatée en « Produits financiers ».

### 1.17 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires résultant de prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus aux clients. Le chiffre d'affaires résultant de la production de biens au bénéfice de clients n'est constaté que lors de la livraison desdits biens aux clients.

La comptabilisation des contrats à long terme s'effectue selon la méthode de l'avancement. Le produit pris en compte correspond au prix de vente total du contrat multiplié par le taux d'avancement de l'opération déterminé en fonction des travaux réalisés et acceptés par le maître d'ouvrage.

Pour les contrats très peu avancés à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement est limité aux coûts correspondants, compte tenu de l'incertitude sur le niveau de marge attendu.

Les contrats devant dégager une perte finale font l'objet d'une provision pour perte à terminaison.

### 1.18 IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt sur les sociétés exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impôts différés. Ceux-ci résultent des différences dans le temps entre les charges et produits retenus pour l'établissement des comptes consolidés et ceux retenus pour le calcul de l'impôt de chaque entité fiscale consolidée.

Les impôts différés, concernent pour l'essentiel l'imposition des décalages temporaires, des retraitements de consolidation, de la neutralisation des profits intra-groupe et des déficits fiscaux reportables. Ils sont constatés suivant la méthode du report variable aux taux d'impôts applicables dans chaque pays, corrigés des évolutions futures connues à la clôture de l'exercice.

Les actifs d'impôts différés excédant les passifs d'impôts différés sont constatés dès lors que leur récupération est probable.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

### 1.19 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat consolidé incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires. Les éléments exceptionnels provenant de l'activité ordinaire sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à

l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

## 1.20 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. Ce nombre, ainsi que le résultat par action, est modifié pour tenir compte de l'effet éventuel de dilution des actions à émettre dans le cadre des options, bons de souscription d'actions, attributions d'actions et obligations convertibles émises. Le résultat dilué par action est présenté au pied du compte de résultat et son calcul est détaillé en note 5.8 ci-dessous.

## 2 FAITS CARACTÉRISTIQUES

### 2.1 EVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La Société a procédé à une augmentation de son capital en numéraire pour 10.800 kEUR et une émission d'obligations convertibles en actions à échéance 31 décembre 2015 pour 7.200 kEUR.

Compte tenu de la situation économique de la Société et de ses perspectives de marché, un plan d'économie a été engagé au cours du dernier trimestre de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Il s'est notamment traduit par la décision de mettre en œuvre un plan de sauvegarde de l'emploi et le regroupement des activités de la Société sur un seul site. Une provision pour restructuration a été comptabilisée dans les comptes de l'exercice.

### 2.2 ELEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Une hypothèse structurante constituée par l'activité anticipée par la Société dans le cadre de l'appel à projets éolien dans les DOM lancé en 2010 par le Gouvernement a été remise en cause en février 2012. En effet, la publication des résultats de ce dernier a fait apparaître une contradiction non anticipée entre deux dispositifs législatifs qui doit être levée par l'Etat avant la réalisation effective des projets. La mise en conformité du cadre législatif va générer un retard par rapport au planning initial de l'appel à projets. Par ailleurs, le niveau d'activité qui serait généré par cet appel d'offres apparaît sensiblement inférieur aux anticipations du Groupe. Il en résulte une dépréciation exceptionnelle des immobilisations relatives au programme de développement de la GEV HP 1 MW au 31 décembre 2011.

La filiale Aérocomposit Occitane de la Société, dédiée à la fabrication des pales des modèles GEV HP 1 MW et MP 275 kW, a décidé d'arrêter son activité de production de pales GEV HP 1 MW compte tenu de l'absence d'activité de l'usine. Cette décision, notifiée aux délégués du personnel de cette filiale en janvier 2012 va entraîner un coût de restructuration qui sera comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 estimé à 371 kEUR. En outre les immobilisations de production relatives à cette pale ont fait l'objet d'une dépréciation exceptionnelle comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

### 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2011 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Sociétés	Pays	Méthode	% d'intérêts 2011	% d'intérêts 2010
<b>Secteur Eolien</b>				
VERGNET SA Siren : 348 134 040	France	Mère		
AEROCOMPOSIT OCCITANE Sàrl Siren : 423 072 958	France	IG	100,00	100,00
VERGNET CARAÏBES Sàrl Siren : 385 186 010	France (Guadeloupe)	IG	100,00	100,00
VERGNET OCEAN INDIEN Sàrl Siren : 442 860 714	France (La Réunion)	IG	100,00	100,00
VERGNET PACIFIC Sàrl Siren : 599 472 001	France (Nlle Calédonie)	IG	100,00	100,00
ENERGIE 21	Maroc	IG	97,90	97,90
HARMATTAN Siren : 501 587 791	France	IG	100,00	100,00
VERGNET WIND ENERGY LTD	Nigeria	IG	100,00	100,00
VERGNET AMERICAS CORP.	USA	IG	100,00	100,00

Sociétés	Pays	Méthode	% d'intérêts 2011	% d'intérêts 2010
<b>Secteur Hydraulique</b>				
VERGNET HYDRO S.A.S. Siren : 440 355 170	France	IG	100,00	100,00
SAHER	Côte d'Ivoire	IG	52,00	52,00
FASO HYDRO	Burkina Faso	IG	95,88	60,00
HYDROCA	République Centrafricaine	IG	-	76,00
VERGNET NIGER	Niger	IG	70,00	70,00
VERGNET BURKINA	Burkina Faso	IG	100,00	100,00

L'accroissement du pourcentage d'intérêt dans la société Faso Hydro provient d'une augmentation de capital de la société uniquement souscrite par Vergnet Hydro au cours du premier semestre 2011. La société Hydroca a fait l'objet d'une liquidation et est sortie du périmètre au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Sociétés	Pays	Méthode	% d'intérêts 2011	% d'intérêts 2010
<b>Secteur Solaire</b>				
PHOTALIA S.A.S. Siren : 487 748 477	France	IG	100,00	100,00

(IG = intégration globale, MEE = mise en équivalence) dans le périmètre

## 4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE

### 4.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

#### 4.1.1 ACQUISITIONS ET CESSIONS

En kEUR	31/12/10	Acquisitions	Cessions ou mise au rebut	Reclas.	Ecart de conversion	Incidences des variations de périmètre	31/12/11
<b>Incorporelles</b>	<b>8.934</b>	<b>568</b>	<b>2</b>	-			<b>9.500</b>
- Frais de développement	5.596			3.116			8.712
- Concessions, brevets, logiciels	705	80	2	(4)			779
- Fonds de commerce	9						9
- Autres immo. Incorp.	2.624	488		(3.112)			-
<b>Corporelles</b>	<b>13.421</b>	<b>1.421</b>	<b>922</b>	-			<b>13.920</b>
- Terrains	184		161				23
- Constructions	473	2					475
- Inst. Tech. Mat. Outil.	8.795	722	396	528			9.649
- Autres immo. Corp.	3.969	697	365	(528)			3.773
<b>Total Valeurs brutes</b>	<b>22.355</b>	<b>1.989</b>	<b>924</b>	-			<b>23.420</b>

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charge de l'exercice clos le 31 décembre 2011 représentent 4.267 kEUR, 4.308 kEUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010. Par ailleurs, une dépréciation exceptionnelle du programme de développement GEV HP 1 MW a été comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 (cf. 4.1.2 ci-dessous).

Les immobilisations corporelles présentées ci-dessus incluent les immobilisations financées par des contrats de location-financement. Les données relatives à ces contrats sont les suivantes :

En kEUR	31/12/10	Acquisitions	Cessions ou mise au rebut	Ecarts de conversion	Incidences des variations de périmètre	31/12/11
- Inst. Tech. Mat. Outil.	<b>163</b>	50				<b>213</b>
- Autres immo. Corp.	<b>886</b>	279	171			<b>994</b>
<i>Total Valeurs brutes</i>	<i>1.049</i>	<i>329</i>	<i>171</i>			<i>1.207</i>



## 4.1.2 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

En kEUR	31/12/10	Dotations	Diminutions	Ecart de conversion	Incidences des variations de périmètre	31/12/11
<b>Incorporelles</b>	<b>2.845</b>	<b>5.850</b>	<b>3</b>			<b>8.692</b>
- Frais de développement	2.272	5.785				8.057
- Concessions, brevets, logiciels	564	65	3			626
- Fonds de commerce	9					9
- Autres immo. Incorp.	-					-
<b>Corporelles</b>	<b>5.912</b>	<b>4.412</b>	<b>681</b>	<b>1</b>		<b>9.644</b>
- Terrains	-					-
- Constructions	205	189				394
- Inst. Tech. Mat. Outil.	4.051	3.446	384			7.113
- Autres immo. Corp.	1.656	777	297	1		2.137
<b>Total amort. &amp; prov.</b>	<b>8.757</b>	<b>10.262</b>	<b>684</b>	<b>1</b>		<b>18.336</b>

La valeur nette des immobilisations incorporelles et corporelles relatives au programme GEV HP 1 MW représentait avant dépréciation 7.313 kEUR au 31 décembre 2011, 9.100 kEUR au 31 décembre 2010. Une dépréciation exceptionnelle de 5.985 kEUR a été comptabilisée au 31 décembre 2011 dont 5.240 kEUR au titre du développement et 745 kEUR au titre des outils et installations de production. La valeur nette résiduelle après dépréciation de 1.328 kEUR correspond à la valeur des installations de production du Groupe dont la valeur d'usage reste justifiée par les perspectives de marché à moyen terme sur l'activité GEV HP 1 MW.

Les données relatives aux immobilisations financées par contrats de location- financement incluses dans les immobilisations corporelles présentées ci-dessus, sont les suivantes :

En kEUR	31/12/10	Dotations	Diminutions	Ecart de conversion	Incidence des variations de périmètre	31/12/11
- Inst. Tech. Mat. Outil.	76	20				96
- Autres immo. Corp.	437	222	171			488
<b>Total amort. &amp; prov.</b>	<b>513</b>	<b>242</b>	<b>171</b>			<b>584</b>

## 4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

### 4.2.1 TITRES DE PARTICIPATION

#### 4.2.1.1 ACQUISITIONS ET CESSIONS

En kEUR	31/12/10	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Ecart de conversion	31/12/11
Autres participations < à 20%	12					12
<b>Total Valeurs brutes</b>	<b>12</b>					<b>12</b>

#### 4.2.1.2 DEPRECIATIONS

En kEUR	31/12/10	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/11
Autres participations < à 20%	12					12
<b>Total dépréciations</b>	<b>12</b>					<b>12</b>

## 4.2.2 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

## 4.2.2.1 ACQUISITIONS ET CESSIONS

En kEUR	31/12/10	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Ecart de conversion	31/12/11
- Créances rattachées à des participations	-					-
- Autres immobilisations financières	392		35	66		361
<b>Total Valeurs brutes</b>	<b>392</b>		<b>35</b>	<b>66</b>		<b>361</b>

## 4.2.2.2 DEPRECIATIONS

En kEUR	31/12/10	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/11
- Créances rattachées à des participations	-					-
- Autres immobilisations financières	5			5		-
<b>Total dépréciations</b>	<b>5</b>			<b>5</b>		<b>-</b>

### 4.3 STOCKS

Les stocks se décomposent de la manière suivante :

En kEUR	31/12/11	31/12/10
Matières premières	10.869	14.568
En cours - produits finis	2.453	1.700
Marchandises	538	428
<b>Valeur brute totale</b>	<b>13.860</b>	<b>16.696</b>
Dépréciation	(1.597)	(1.328)
<b>Stocks et en cours</b>	<b>12.263</b>	<b>15.368</b>

### 4.4 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients et comptes rattachés se décomposent comme suit :

En kEUR	31/12/11	31/12/10
Créances clients et comptes rattachés	41.455	37.249
Dépréciations	(193)	(168)
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>41.262</b>	<b>37.081</b>

La part à moins d'un an des créances clients et comptes rattachés représente 40.665 kEUR au 31 décembre 2011, 35.915 kEUR au 31 décembre 2010.

#### 4.5 AUTRES CREANCES

Les autres créances sont composées des éléments suivants :

En kEUR	31/12/11	31/12/10
Avances et acomptes versés	1.520	2.595
Créances fiscales et sociales	2.301	2.294
Impôt différé actif	206	2.154
Autres créances et comptes de régularisation	3.152	2.915
Dépréciation des autres créances	(18)	(43)
<b>Autres créances</b>	<b>7.160</b>	<b>9.915</b>

Les créances fiscales et sociales sont composées de créances d'impôt sur les sociétés pour 618 kEUR – 405 kEUR en 2010 (612 kEUR au titre des crédits impôt recherche – 398 kEUR en 2010, 6 kEUR au titre de crédits d'impôts autres – 7 kEUR en 2010), de créances sociales pour 88 kEUR – 107 kEUR en 2010, et de créances de TVA pour le solde.

La variation de la ligne « Impôt différé actif » est expliquée dans la note 5.7 ci-dessous.

Les autres créances et comptes de régularisation incluent notamment des fournisseurs débiteurs et des avoirs à recevoir pour 361 kEUR – 389 kEUR en 2010, des charges constatées d'avance pour 743 kEUR – 1.959 kEUR en 2010, des créances diverses pour 809 kEUR – 567 kEUR en 2010, une prime de non conversion de l'emprunt obligataire convertible pour 1.239 kEUR – 0 kEUR en 2010.

La prime de non conversion des obligations correspond à la part non amortie de la prime de non conversion des obligations convertibles émises le 25 mai 2011 (cf. 4.12 ci-dessous).

#### 4.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

Au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, les valeurs mobilières de placement sont composées de SICAV et de certificats de dépôt.

Le Groupe a nanti un compte à terme (nantissement levé le 9 mars 2012) en garantie d'engagement de garantie à première demande (cf. 5.6 ci-dessous).

Le Groupe dispose de comptes bancaires à l'étranger libellés en monnaie locale pour 865 kEUR au 31 décembre 2011, 802 kEUR au 31 décembre 2010, notamment en Ethiopie, en Mauritanie, au Nigéria et aux Iles Fidji utilisés pour les besoins de ses opérations locales.

## 4.7 CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale (EUR)
<b>Actions composant le capital social au 31/12/10</b>	<b>6.575.457</b>	<b>1,30</b>
Modification de la valeur nominale de l'action	-	-
Actions émises pendant l'exercice	2.700.000	1,30
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-
<b>Actions composant le capital social au 31/12/11</b>	<b>9.275.457</b>	<b>1,30</b>

Le capital social est intégralement composé d'actions ordinaires. Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions ordinaires, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux (2) ans au moins au nom du même actionnaire.

Le conseil d'administration de la Société a constaté le 25 mai 2011 l'augmentation du capital social d'un montant nominal de 3.510.000 EUR assortie d'une prime d'émission de 7.290.000 EUR, soit l'émission de 2.700.000 actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 4 EUR, moyennant une prime d'émission unitaire de 2,70 EUR, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires dénommés décidée par l'assemblée générale mixte du 25 mai 2011.

L'assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2006, en application de l'article L. 225-177 & suivants a autorisé le conseil d'administration de la Société à émettre 150.000<sup>1</sup> options sous certaines conditions. Le conseil d'administration du 21 juillet 2006 a fait usage de cette autorisation et a attribué 150.000 options permettant chacune de souscrire, sous certaines conditions, à 1 action de la Société au prix d'exercice de 2,20 EUR jusqu'au 13 juin 2014. Il reste 80.000 bons au 31 décembre 2011, 115.000 bons au 31 décembre 2010. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, 35.000 bons ont été exercés, 0 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010. L'augmentation de capital correspondante a été constatée par le Conseil d'administration du 26 janvier 2012.

L'assemblée générale mixte du 4 mai 2007, en application de l'article L. 225-177 & suivants d'une part et des articles L.225-197-1 et L.225-197-2 du Code de commerce d'autre part, a autorisé le conseil d'administration de la Société à consentir des options et à attribuer des actions gratuites sous certaines conditions. Le conseil d'administration du 7 septembre 2007 a fait usage de ces autorisations et a attribué 60.400 options permettant chacune de souscrire, sous certaines conditions, à une action de la Société au prix d'exercice de 17,00 EUR. Ces options pourront être exercées du 7 septembre 2011 au 7 septembre 2013.

<sup>1</sup> Compte tenu de la division par 10 du nominal des actions décidée par l'assemblée générale mixte du 4 mai 2007

Il reste 44.400 options au 31 décembre 2011, 51.000 options au 31 décembre 2010. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, 6.600 options sont devenues caduques, 3.800 au cours de l'exercice clos le au 31 décembre 2010.

#### 4.8 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En kEUR	Capital	Primes	Réserves et résultat consolidé	Ecarts de conversion	Total
<b>31/12/10</b>	<b>8.548</b>	<b>4.977</b>	<b>(2.561)</b>	<b>4</b>	<b>10.968</b>
Résultat de l'exercice 2011			(18.857)		<b>(18.857)</b>
Dividendes distribués					
Variation des écarts de conversion				(1)	<b>(1)</b>
Variations de périmètre					
Prise en charge des intérêts minoritaires					
Augmentation de capital	3.510	2.400	4.558		<b>10.468</b>
Autres mouvements		(419)			<b>(419)</b>
<b>31/12/11</b>	<b>12.058</b>	<b>6.958</b>	<b>(16.860)</b>	<b>3</b>	<b>2.159</b>

Les frais liés à l'opération décidée par l'assemblée générale du 25 mai 2011 ont été imputés sur la prime d'émission avant effet d'impôt compte tenu des éléments mentionnés dans la note 5.75.7 ci-dessous. De la même manière, l'effet impôt antérieurement comptabilisé relatif à l'imputation des frais de l'opération décidée par l'assemblée générale du 4 juin 2007 devenu sans objet a été régularisé sur la prime d'émission.

## 4.9 INTERETS MINORITAIRES

En kEUR	Intérêts minoritaires
<b>31/12/10</b>	<b>37</b>
Résultat de l'exercice	21
Dividendes distribués par les filiales consolidées	
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	
Prise en charges des intérêts minoritaires négatifs	
Evolution du périmètre de consolidation	<b>(3)</b>
Ecart de conversion	
<b>31/12/11</b>	<b>55</b>

## 4.10 AUTRES FONDS PROPRES

Les autres fonds propres sont essentiellement composés d'avances conditionnées.

En kEUR	31/12/11	31/12/10
OSEO	2.290	2.582
Coface	392	380
Région Centre	73	82
<b>Autres fonds propres</b>	<b>2.755</b>	<b>3.044</b>

Le Groupe a bénéficié de l'appui d'OSEO dans le cadre du programme de développement de la GEV HP de 1 MW. L'avance conditionnée octroyée par OSEO est remboursable selon l'échéancier suivant : 455 kEUR à moins d'un an et 1.835 kEUR entre un et cinq ans.



## 4.11 PROVISIONS

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

En kEUR	31/12/10	Dotations	Reprises de prov. utilisées	Reprises de prov. non utilisées	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/11
Provision pour impôts différés	20					(20)	-
Provisions pour pensions	57						57
Provisions pour litiges	124	181	113				192
Provisions pour garanties	2.961	1.681	798				3.844
Provisions pour charges	1.045	758	425				1.378
<b>Provisions pour risques &amp; charges</b>	<b>4.207</b>	<b>2.620</b>	<b>1.336</b>			<b>(20)</b>	<b>5.471</b>

Les machines vendues par le Groupe font l'objet d'une garantie constructeur et peuvent faire l'objet d'une garantie de rendement. Le coût de ces garanties est couvert par une provision statistique dont les paramètres font l'objet d'une revue régulière et sont, le cas échéant, ajustés en cas de variation significative. En outre, le Groupe provisionne les coûts liés au remplacement de composants dont un défaut de série est apparu au cours de la période de garantie.

Le Groupe a constitué une provision pour restructuration pour 640 kEUR au 31 décembre 2011 qui couvre les coûts liés au plan de sauvegarde de l'emploi et au regroupement des effectifs de la Société sur un site unique.

Les provisions pour charges correspondent principalement à des travaux restant à réaliser sur des chantiers, des sinistres, ou à des provisions pour charges fiscales à l'étranger.

Le Groupe ne verse pas de gratifications professionnelles (médailles du travail) à ses salariés. Les provisions constatées représentent uniquement les engagements du Groupe au titre des indemnités de départ en retraite.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements retraite sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans
- taux de turn-over : taux moyen réellement constaté pour chaque société et par catégorie socioprofessionnelle sur les cinq dernières années,
- taux d'augmentation des salaires : 2%
- table de mortalité : TD-TV 2000
- taux d'actualisation : 4,68%
- convention collective : application de la convention propre à chaque entreprise

#### 4.12 OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Le conseil d'administration de la Société a constaté le 25 mai 2011 l'émission de 7.200.000 obligations d'une valeur nominale et d'émission de 1 EUR convertibles en actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires dénommés par l'assemblée générale mixte du 25 mai 2011.

Les obligations (OCA) ont les caractéristiques principales suivantes :

- date de remboursement : le 31 décembre 2015,
- Absence de cotation des OCA,
- intérêt annuel : 8% par an, payables annuellement à hauteur de la moitié, l'autre moitié étant capitalisée annuellement et payable à l'échéance ou lors du remboursement des OCA,
- Prime de non conversion : 4% par an, payable en totalité le jour du remboursement des OCA dont la conversion n'aura pas été demandée,
- Pas d'amortissement anticipé au gré de la Société,
- Prix de conversion : 5,60 EUR avec une parité de 1 action de la Société pour 5,6 OCA correspondant à une augmentation potentielle maximale de 1.285.714 actions de la Société représentant une augmentation du capital social d'un montant nominal de 1.671.428,20 EUR assortie d'une prime d'émission de 5.528.571,80 EUR, sous réserve d'ajustements éventuels,
- Principaux cas d'amortissement anticipé à l'initiative des porteurs d'OCA, soumis à des conditions de trésorerie de la Société :
  - à compter de la date du 3ème anniversaire de l'émission, à hauteur de 75% maximum des OCA,
  - en cas d'ouverture d'une offre publique à titre volontaire ou obligatoire portant sur les titres de la Société,
  - en cas de non-respect par la Société de certaines de ses obligations financières, en particulier au titre des OCA,
  - en cas de détention par un ou plusieurs tiers agissant seuls ou de concert de plus de la moitié du capital ou des droits de vote de la Société.
- Principaux cas de conversion des OCA :
  - à compter du troisième anniversaire de la date d'émission,
  - en cas d'ouverture d'une offre publique à titre volontaire ou obligatoire portant sur les titres de la Société,
  - en cas de non-respect par la Société de certaines de ses obligations financières, en particulier au titre des OCA.

En kEUR	31/12/11	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	7.200		7.200	
Prime de non conversion*	1.425		1.425	
Intérêts courus capitalisés	174		174	
Intérêts courus non échus	174	174		
<b>Obligations convertibles</b>	<b>8.973</b>	<b>174</b>	<b>9.799</b>	

\* La contrepartie de la prime de non conversion est comptabilisée à l'actif du bilan dans le poste « Autres créances » (cf. note 4.5 ci-dessus). Cet actif fait l'objet d'un amortissement linéaire comptabilisé en « Charges financières » basé sur la maturité des obligations convertibles.

#### 4.13 LES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

La ventilation des dettes financières selon l'échéance se présente ainsi :

En kEUR	31/12/11	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts auprès d'établissements de crédit	313	177	136	
Emprunts et dettes financières diverses	35	35		
Location financement	641	271	370	
Soldes créditeurs de banque et concours bancaires courants	37	37		
<b>Emprunt et dettes financières</b>	<b>1.026</b>	<b>520</b>	<b>506</b>	

En kEUR	31/12/10	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts auprès d'établissements de crédit	481	169	312	
Emprunts et dettes financières diverses	52	21	31	
Location financement	548	202	346	
Soldes créditeurs de banque et concours bancaires courants	73	73	-	
<b>Emprunt et dettes financières</b>	<b>1.154</b>	<b>465</b>	<b>689</b>	

#### 4.14 AUTRES DETTES

En kEUR	31/12/11	31/12/10
Avances et acomptes reçus	31.151	31.176
Impôt sur les sociétés	44	59
Dettes fiscales (hors IS) et sociales	4.072	3.933
Fournisseurs d'immobilisations	2	16
Dettes diverses	747	914
Produits constatés d'avance	5.262	6.072
<b>Autres dettes</b>	<b>41.278</b>	<b>42.170</b>

L'ensemble des « Autres dettes » sont à moins d'un an au 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010.

## 5 AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 LA VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET INFORMATIONS SECTORIELLES

#### 5.1.1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE

En kEUR	2011	2010
Ventes de produits finis et de travaux	50.700	64.824
Prestations de services et autres produits annexes	16.986	17.530
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>67.686</b>	<b>82.354</b>

#### 5.1.2 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En kEUR	2011	2010
France	1.499	2.572
Export / DOM TOM	66.187	79.782
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>67.686</b>	<b>82.354</b>

#### 5.1.3 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

En kEUR	2011	2010
Secteur Eolien	55.167	67.744
Secteur Hydraulique	11.472	12.463
Secteur Solaire	1.576	2.825
Inter secteur	(529)	(678)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>67.686</b>	<b>82.354</b>

## 5.1.4 VENTILATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

En kEUR	2011	2010
Secteur Eolien	(10.951)	(8.411)
Secteur Hydraulique	1.752	1.720
Secteur Solaire	(375)	66
Inter secteur	-	-
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(9.574)</b>	<b>(6.625)</b>

## 5.1.5 VENTILATION DES IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

En kEUR	31/12/2011	31/12/2010
France	4.095	12.329
Etranger / DOM TOM	988	1.269
<b>Immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>5.083</b>	<b>13.598</b>

## 5.1.6 VENTILATION DES IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Ventilation des immobilisations incorporelles et corporelles nettes :

En kEUR	31/12/2011	31/12/2010
Secteur Eolien	4.650	13.183
Secteur Hydraulique	337	378
Secteur Solaire	96	37
<b>Immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>5.083</b>	<b>13.598</b>

## 5.2 DETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En kEUR	2011	2010
Production stockée	736	(2.304)
Production immobilisée	647	1.691
Subventions d'exploitation	251	432
Reprise de provisions	2.741	2.315
Autres produits et transferts de charges	868	183
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>5.243</b>	<b>2.317</b>

## 5.3 EFFECTIF

L'effectif employé par le Groupe dans les sociétés consolidées par intégration globale se décompose comme suit :

En nombre de personnes	2011	2010
Effectif moyen (ETP)	285	275
Effectif au 31 décembre	277	285

En outre, pour les besoins de ses chantiers à l'export, notamment en Ethiopie, le Groupe emploie localement 177 personnes au 31 décembre 2011, 147 au 31 décembre 2010.

## 5.4 RESULTAT FINANCIER

En kEUR	2011	2010
Reprises de provisions	18	-
Gains de change	315	381
Plus value sur valeurs mobilières de placement et intérêts des placements	18	22
Autres produits financiers	28	55
<b>Produits financiers</b>	<b>379</b>	<b>458</b>

En kEUR	2011	2010
Dotations aux provisions	187	18
Intérêts sur découvert et emprunts	715	132
Pertes de change	313	261
Autres charges financières	-	-
<b>Charges financières</b>	<b>1.215</b>	<b>411</b>



## 5.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

En kEUR	2011	2010
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-
Produits de cessions d'éléments d'actif	212	100
Subventions virées au résultat		-
Reprises de provisions		-
Autres produits exceptionnels	65	56
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>277</b>	<b>156</b>

En kEUR	2011	2010
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	31	28
Valeur nette des éléments d'actif cédés	243	36
Dotations aux provisions et amortissements	6.767	344
Autres charges exceptionnelles	44	2
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>7.085</b>	<b>410</b>

Les dotations exceptionnelles aux provisions et aux amortissements comptabilisées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 correspondent principalement à la dépréciation du programme de la GEV HP 1 MW et à la provision pour restructuration.

## 5.6 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En kEUR	31/12/11	31/12/10
Nantissement du fonds de commerce en garantie des emprunts auprès des établissements de crédit	-	-
Nantissement de matériel	299	299
Aval, cautions, garanties données	65.188	65.100
Autres engagements donnés	3.165	3.667
<b>Total des engagements hors bilan donnés</b>	<b>68.653</b>	<b>69.068</b>
Aval, cautions, garanties reçus	14.461	4.886
<b>Total des engagements hors bilan reçus</b>	<b>14.461</b>	<b>4.886</b>

Les Avals, cautions, garanties donnés incluent essentiellement les garanties à première demande émises pour le compte du Groupe par ses banques pour garantir la bonne exécution de ses prestations ou la restitution des acomptes reçus. Ils incluent principalement les garanties émises dans le cadre du projet Ashegoda en Ethiopie.

Les autres engagements donnés comprennent principalement un nantissement de trésorerie de 1.000 kEUR ainsi que le nantissement pour 2.000 kEUR d'un marché Export au 31 décembre 2011, respectivement 1.502 kEUR et 2.000 kEUR au 31 décembre 2010 en garantie de garanties à première demande émises par les banques du Groupe dans le cadre d'un marché à l'export.

Les Avals, cautions et garanties reçues correspondent essentiellement à des garanties à première demande ou des contre garanties à première demande obtenue des fournisseurs du Groupe.

Le Groupe dispose des lignes de crédit suivantes :

- Vergnet SA dispose d'une ligne de crédit confirmée de 5.000 kEUR jusqu'au 31 mars 2012. Cette ligne s'amortit ensuite linéairement de 2.500 kEUR jusqu'au 30 septembre 2012 (417 kEUR par mois) date de son échéance finale. Elle est garantie par le nantissement des titres des sociétés Vergnet Hydro et Photalia.
- Vergnet Hydro une autorisation de découvert à hauteur de 2.400 kEUR à durée indéterminée.

Le nombre d'heures acquises au titre du DIF s'élève à 17.809 au 31 décembre 2011, 14.682 au 31 décembre 2010.

## 5.7 IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices se ventile de la manière suivante :

En kEUR	2011	2010
Impôts différés	(1.509)	133
Dont reports déficitaires	0	0
Dont différences temporaires et retraitements de consolidation	(1.509)	87
Impôts sur les bénéfices	(112)	(109)
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>(1.621)</b>	<b>24</b>

Au 31 décembre 2010, le Groupe considérait comme probable le recouvrement du solde net d'impôts différés actif qui intégrait une partie des reports déficitaires de l'intégration fiscale de la Société. Au 31 décembre 2011, compte tenu de la réévaluation des performances attendues sur les prochains exercices, la prise en compte des impôts différés actifs a été limitée aux impôts différés passifs de même échéance pour les entités du secteur éolien.

Par application de cette méthode, le montant total des impôts différés activés s'élève à 206 kEUR au 31 décembre 2011, 2.154 kEUR au 31 décembre 2010, celui des impôts différés non activés s'élève à 12.325 kEUR au 31 décembre 2011, 5.971 kEUR au 31 décembre 2010.

### Analyse de l'impôt :

L'écart entre l'impôt théorique, calculé en retenant le taux d'impôt de la Société et l'impôt du Groupe s'analyse comme suit :

En kEUR	2011	2010
Résultat avant impôt	(17.218)	(6.832)
Impôt calculé au taux applicable en France (33,33%)	5.739	2.277
Effet des différences de taux d'imposition	(8)	(7)
Effet des crédits d'impôts	2	-
Effet des différences permanentes	262	141
Effet des déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à impôt différé et des impôts différés actifs non reconnus	(7.283)	(2.458)
Autres effets	(333)	71
<b>Impôt effectif</b>	<b>(1.621)</b>	<b>24</b>

## 5.8 RESULTAT PAR ACTION

Pour la détermination du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet de la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles. Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du placement théorique des fonds conformément à l'avis n° 27 de l'OEC.

31/12/11	Nombre d'actions	Résultat net (kEUR)	Résultat par action (EUR)
<b>Résultat de base par action</b>	<b>8.210.252*</b>	<b>(18.857)</b>	<b>(2,30)</b>
Bons de souscriptions d'actions			
Obligations convertibles			
Options de souscription et attribution d'actions	124.400	25	
<b>Résultat net dilué par action</b>	<b>8.334.652</b>	<b>(18.832)</b>	<b>(2,30)**</b>

31/12/10	Nombre d'actions	Résultat net (kEUR)	Résultat par action (EUR)
<b>Résultat de base par action</b>	<b>6.575.457*</b>	<b>(6.802)</b>	<b>(1,03)</b>
Bons de souscriptions d'actions			
Obligations convertibles			
Options de souscription et attribution d'actions	169.800	32	
<b>Résultat net dilué par action</b>	<b>6.745.257</b>	<b>(6.770)</b>	<b>(1,03)**</b>

\* nombre moyen pondéré d'actions en circulation

\*\* Compte tenu du résultat consolidé négatif, le résultat net dilué par action reste identique au résultat de base par action

## 5.9 DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction ne sont pas fournies car cette information conduirait à donner une information individuelle.

## 5.10 INTEGRATION FISCALE

La Société est la société mère d'un groupe d'intégration fiscale constitué avec ses filiales Vergnet Hydro, Aerocomposit Occitane, Vergnet Caraïbes, Vergnet Océan Indien, Photalia et Harmattan.

## 5.11 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes du Groupe se présentent comme suit :

KEUR	Deloitte & Associés		GVA		Autres	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
<i>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</i>						
Vergnet SA	48	47	34	33		
Filiales intégrées globalement	27	25	26	25	10	10
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>						
Vergnet SA		15		15		
Filiales intégrées globalement						
<b>Audit</b>	<b>75</b>	<b>87</b>	<b>60</b>	<b>73</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
<i>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</i>	<i>Néant</i>					
<b>Honoraires des commissaires aux comptes</b>	<b>75</b>	<b>87</b>	<b>60</b>	<b>73</b>	<b>10</b>	<b>10</b>